

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 5 JANVIER 1879.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Candidats républicains conservateurs :

M. ROQUES,

Ancien notaire, Président du Conseil général ;

M. L. DELORD,

Ex-juge au Tribunal civil de Cahors,
Juge de paix à Lyon.

Cahors, 4 Janvier.

AUX ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

Electeurs,

Nous arrivons au jour des Elections, à ce combat pacifique, qui va donner à la République un nouveau triomphe et fortifier l'harmonie des Pouvoirs Publics.

Avant d'aller déposer votre bulletin de vote, Electeurs, ayez soin d'en considérer les graves conséquences, et agissez loyalement d'après votre conscience et votre patriotisme.

Vous avez en votre présence deux camps opposés : — celui des trois partis dynastiques, aujourd'hui vaincus, mais coalisés pour le moment dans un intérêt électoral, — celui de la République, devenue victorieuse.

S'il arrivait (ce qui ne sera pas) que la coalition des trois partis dynastiques se trouvât plus tard en majorité dans les deux grandes Assemblées de la Nation, — ce triomphe amènerait inévitablement la lutte acharnée des trois partis, les discordes civiles, le malaise général des affaires industrielles et commerciales, l'incertitude sinistre de l'avenir, l'agitation sociale et les autres malheurs qui seraient la conséquence de cet état de choses.

Le maintien et l'affermissement de la République vous donneront l'ordre social, la sécurité de l'avenir, l'état florissant de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le développement pacifique et progressif de nos institutions, la prospérité nationale.

Votre bon sens, votre conscience et votre patriotisme, Electeurs, ont fixé votre choix.

Vous agirez selon vos propres intérêts et les grands intérêts de la France.

Vous voterez pour les candidats dévoués à la République conservatrice :

MM. ROQUES et DELORD.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Aux élections sénatoriales de 1876, l'accord était loin d'être complet entre les républicains du Lot. Les voix se divisèrent et se portèrent sur un trop grand nombre de candidats. Ce défaut d'entente amena le triomphe des adversaires.

Aujourd'hui, il n'y a plus de désaccord, au sujet des élections, entre les diverses nuances républicaines de notre département. Les deux candidats, MM. Roques et Delord, ont été désignés et acclamés par tous les principaux chefs de la démocratie du Lot.

Nous recommandons à tous les électeurs qui seront décidés à voter pour la République, de porter résolument sur leur bulletin de vote les noms des deux candidats, MM. Roques et Delord. Ainsi l'exige la discipline électorale.

Voter pour un des candidats, à l'exclusion de l'autre, ce serait travailler pour les adversaires.

Le vrai patriotisme commande impérieusement de mettre de côté toute espèce de motifs personnels et d'intérêts individuels, et d'agir avant tout selon les grands intérêts de la Nation.

Qu'on vote avec ensemble, et le succès, assuré d'avance, n'en sera que plus éclatant.

RÉFLEXIONS

d'un groupe de délégués sénatoriaux
RÉPUBLICAINS CONSERVATEURS.

A peine quelques heures nous séparent de l'élection sénatoriale. — L'influence décisive que cet acte doit avoir sur les destinées de la France nous commande aujourd'hui le recueillement.

Que l'esprit de parti traite cette question avec ardeur, c'est son affaire ; mais, pour nous, Electeurs sénatoriaux, érigés en jury national, à la veille de prononcer le verdict souverain, nous avons à descendre au fond de nos consciences et là, dans le calme, à l'abri des passions, sourds à toutes les considérations de personnes, nous devons nous placer en face du Pays, que nous pouvons, par nos votes, perdre ou sauver.

Notre mandat est grand et notre responsabilité bien grave. Aussi n'est-ce pas sans anxiété que nous nous demandons ce que nous avons à faire.

Dégagés de toute préoccupation étrangère aux intérêts de la Patrie, examinons froidement la situation :

* * *

Dans notre département quatre candidats sollicitent nos suffrages.

D'un côté, MM. Depeyre et Canrobert ; De l'autre MM. Roques et Delord.

Quel principe représentent les deux premiers ? Le principe monarchique.

Les deux autres ? Le principe républicain.

Comme il y a plusieurs sortes de monarchies, MM. Depeyre et Canrobert sont-ils d'accord dans leurs vues, dans leurs espérances politiques ?

Sans hésiter, nous pouvons dire : Non. — M. Depeyre est pour la monarchie qu'on appelle légitime, c'est-à-dire pour Henri V ; — et M. Canrobert pour l'Empire, c'est-à-dire pour Napoléon IV.

Que veulent MM. Roques et Delord ?

L'un et l'autre veulent affermir, consolider le régime actuel, c'est-à-dire fonder une République sage, modérée, conservatrice.

Examinons ce que c'est que la monarchie légitime.

* * *

QU'EST-CE QUE LA MONARCHIE ?

L'histoire nous apprend que c'est le régime de la noblesse et des privilèges, le régime qui veut que la France soit la propriété d'une famille se succédant au trône de père en fils, quelles que soient l'intelligence et la capacité du successeur.

Louis XIV était roi de France à l'âge de 5 ANS.

Louis XV avait le même âge lorsque la couronne lui échut.

Est-il raisonnable de confier les destinées d'un Pays à des enfants au maillot ? Non.

L'histoire nous dit tous les désordres, tous les malheurs occasionnés par les révolutions et par les minorités des rois.

On nous dit que la monarchie légitime nous donnerait la stabilité en assurant la paisible transmission des pouvoirs d'un souverain à un autre.

Comment pourrions-nous le croire, lorsque nous savons qu'il a fallu une armée étrangère pour ramener Louis XVIII sur le trône de France ; que nous savons aussi comment Charles X et Louis-Philippe sont tombés du trône en 1830 et en 1848 ?

C'est toujours la guerre au dedans ou au dehors.

Est-il raisonnable que dans une nation tous les privilèges soient pour ceux qui n'ont d'autre mérite que celui d'être nés dans une famille de nobles ?

Evidemment, Non. — Le bon sens, la justice, l'état de notre civilisation nous disent bien haut que, sans distinction de naissance, celui-là seul qui est le plus vertueux, le plus capable, le plus sage doit diriger les autres.

Faut-il que nous, modestes propriétaires, qui n'avons le droit de rien posséder autrefois et qu'on appelait roturiers, nous allions

effacer, d'un seul trait de plume, tous les bienfaits que nos pères nous ont légués au prix de leur sang ?

Faut-il de nos propres mains, redresser les châteaux tombés, nous forger de nouvelles chaînes et aller, comme autrefois, courber humblement nos têtes devant l'autorité de ceux qu'on appelait nos seigneurs ?

En un mot, devons-nous renoncer aujourd'hui aux fruits de toutes nos conquêtes, à notre dignité de citoyens, d'hommes libres ?...

A l'unanimité, tous les paysans du Lot répondront : Non.

Nous croyons être encore, les dignes enfants de ces nobles Gaulois qui se faisaient tuer pour garder leur indépendance.

Quelles que puissent être les qualités personnelles de M. Depeyre, puisqu'il veut ce que nos intérêts et notre bon sens repoussent, nous ne voterons pas pour lui.

* * *

QU'EST-CE QUE L'EMPIRE ?

Napoléon III nous disait, à Bordeaux, que c'était la Paix.

Qu'a-t-il fait pour nous le prouver ?

- La guerre de Crimée,
- La guerre d'Italie,
- La guerre du Mexique,
- La guerre de Syrie,
- La guerre de Chine, de Cochinchine,
- La guerre d'Allemagne.

Quels fruits en avons-nous retirés ?

Des impôts plus lourds, beaucoup de sang versé, la perte de l'Alsace et de la Lorraine, l'abaissement et l'humiliation de la Patrie.

Nous avons vu quelque part que les guerres ont coûté à la France 15 milliards 482 millions, et nous savons que pour faire un seul milliard il faut mille millions.

Que de travaux utiles on aurait pu exécuter avec cette somme énorme !

Combien de nos enfants dont le secours nous eût été si nécessaire, ont trouvé la mort dans ces horribles boucheries entreprises par la folie d'un empereur et le caprice d'une impératrice ?

Et, pardessus ces calamités profondes, que pourrait faire l'Empire pour nous faire oublier la trahison de Bazaine ?

Mais, faisant taire ces lugubres souvenirs pour ne consulter que la froide raison, que pourrions-nous bien espérer, dans l'intérêt de la France, d'un prince aussi inexpérimenté que l'ex-prince impérial ?

Le nom de Napoléon signifiera toujours : la Guerre, et ne manquerait pas d'appeler sur notre Pays toutes les rigueurs des puissances étrangères.

Quelque grande que soit la figure du vaillant maréchal Canrobert, nous ne pouvons ignorer qu'il est bonapartiste, qu'il se fait soutenir par eux, et dans ces condi-

tions, nous ne pouvons voter pour lui.

D'ailleurs, MM. Depeyre et Canrobert n'ayant pas le même drapeau, ne pourraient jamais s'entendre en politique. S'ils sont d'accord aujourd'hui ce ne peut être que dans l'intérêt personnel de leur réélection.

Cet intérêt, est bien petit en présence de l'intérêt de la Patrie.

* * *

QU'EST-CE QUE LA RÉPUBLIQUE ?

En nous faisant *électeurs*, la République nous fait prendre part à l'administration des affaires du Pays, elle élève notre dignité d'homme.

Sans elle nous ne serions pas *électeurs sénatoriaux*, puisque sous la monarchie (empire ou royauté) c'est le monarque *seul* qui nomme les sénateurs, comme *seul* il déclare la guerre.

La République a diminué de 40 millions par an le traitement du chef de l'Etat :

Elle a réduit les traitements des députés, des sénateurs, des ministres, des préfets ;

Elle commence à diminuer les impôts ;

Elle nous coûte donc beaucoup moins que la Monarchie.

N'ayant aucun intérêt à faire la guerre, elle ne peut que respecter les autres nations et éviter tout conflit. Donc, *la République c'est la Paix*. Depuis huit ans elle le prouve.

Elle n'épargne aucun sacrifice pour instruire nos enfants ;

Elle respecte et protège la religion, augmente le budget des cultes ; c'est elle qui a accordé tout récemment un secours de plus de 100,000 francs pour le Grand Séminaire et la Cathédrale de Cahors.

Les économies qu'elle a réalisées en simplifiant les rouages du Gouvernement, elle les applique à des travaux d'utilité générale, et c'est grâce à elle que, prochainement, des lignes importantes de chemins de fer seront construites dans notre département.

* * *

Pouvons-nous oublier que certains personnages tout-puissants auprès de l'empereur, et pour lesquels nous ne cessons de voter, au lieu de défendre les intérêts de notre département, ont laissé, sous l'empire, accorder au département de la Dordogne des lignes ferrées qui, en toute justice, étaient dues au Lot ?

La République répare donc les oublis et les injustices.

MM. Roques et Delord veulent la République *conservatrice*, gardienne fidèle de tous les droits, de la loi, des grands principes sociaux de la religion, de la famille, de la propriété ;

Ils n'ont, eux, qu'un seul drapeau ;

Ils sont profondément dévoués aux intérêts de notre département, dont ils connaissent les besoins.

Ils ont auprès du gouvernement qu'ils veulent servir consciencieusement et sans arrière-pensée, des appuis solides et puissants au moyen desquels ils pourront servir efficacement nos intérêts, nos droits, jusqu'ici trop méconnus.

* * *

Nous irons donc résolument au scrutin porter les noms de MM. ROQUES et DELORD.

(Un groupe de Républicains conservateurs.)

On vient de lire l'Appel d'un groupe de républicains conservateurs. Ces réflexions sur la question nationale à résoudre demain, par l'élection sénatoriale, sont très-sensées. C'est un

tableau frappant de la situation. Nous les recommandons à l'examen sérieux de MM. les députés. Elles sont pleines de vérités, et de nature à éclairer les esprits les plus troublés par les polémiques de nos adversaires, dont le but est précisément de les égarer.

Il est certainement préférable d'envoyer au Sénat des républicains convaincus, résolus à donner à la République un concours patriotique et à assurer enfin la paix, la tranquillité, la prospérité d'un peuple aussi éprouvé dans son travail, dans sa vie de famille et dans ses richesses.

MM. Roques et Delord, nous le répétons, se trouvent dans ces conditions, voilà pourquoi nous les avons loyalement recommandés au choix patriotique de MM. les Députés.

Électeurs, élite de la démocratie, vous êtes aujourd'hui suffisamment éclairés. Vous avez un grand acte civique à accomplir. Vous ne faillirez pas à votre devoir. Méfiez-vous de toutes les manœuvres de la dernière heure ; restez sourds aux insinuations malveillantes et intéressées que les coalisés ne manqueront pas de faire auprès de vous, au moment même du vote. Quoiqu'on fasse, vous êtes trop clairvoyants pour ne pas repousser courageusement toute tentative à cet égard ; vous déposerez patriotiquement dans l'urne les noms de nos candidats,

MM. Roques et Delord.

On lit dans le Temps :

Les trois candidats désignés à la pluralité des voix par les électeurs sénatoriaux des quatre arrondissements de la Haute-Garonne viennent d'adresser aux Électeurs dont ils sollicitent les suffrages une circulaire dont voici la plus grande partie :

La République, la paix, l'ordre et la liberté ne seront véritablement à l'abri de tout péril que si l'harmonie existe entre tous les pouvoirs, et l'on peut dire que l'élection du 5 janvier 1879 peut avoir des résultats aussi considérables que celles de 1876 et de 1877 qui ont établi le gouvernement actuel et proclamé les volontés de la France.

Les discours qui ont été tenus dans les réunions, nos opinions connues, notre attachement résolu à la République, nous permettent de ne pas insister sur notre politique. Le choix dont on nous a honorés nous autorise à compter sur les voix de tous les amis des libertés publiques, de tous les républicains.

Mais ce n'est pas à eux seuls que nous nous adressons : notre ambition n'est pas seulement de représenter nos amis, notre parti. Nous désirons gagner même les suffrages de ceux qui ont été nos adversaires. Nous recherchons les voix des électeurs qui, ayant autrefois désiré ou soutenu des institutions différentes de celles que la France a choisies, ne veulent pas rester étrangers à leur pays et se déclarer ennemis du mouvement libéral et démocratique qui l'anime depuis quatre-vingts ans. Nous nous adressons à ces conservateurs qui demandent avant tout au pouvoir de garantir leur repos et leurs droits, de n'être un danger ni pour la paix, ni pour l'ordre, ni pour leur conscience, ni pour leurs intérêts.

La République remplit seule aujourd'hui ces conditions d'un bon gouvernement, et les tranquilles années que nous venons de traverser sont une garantie que nul prétendant ne saurait nous offrir.

Les bons citoyens qui acceptent la République, comme ceux pour lesquels elle réalise l'idéal de toute leur vie, feront leur devoir en contribuant à la nomination des sénateurs prêts à la défendre contre tous les factieux. Ceux qui lutteraient contre le courant irrésistible de la Nation, qui se rangeraient, comme ont dit aujourd'hui, sous le drapeau de la contre-révolution, ne mériteraient pas le nom de conservateurs et deviendraient les plus dangereux des révolutionnaires.

Cet appel aux conservateurs de tous les anciens partis sera entendu dans la Haute-Garonne

comme dans le Lot. Il faut arriver et on arrivera à la réconciliation de la famille française sur un terrain commun, qui ne peut être que celui du gouvernement du pays par le pays.

CHRONIQUE LOCALE

M. Calmon, Sénateur, est arrivé ce matin à Cahors, où il passera deux jours seulement.

aux Electeurs Sénatoriaux.

En exécution de la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur du 10 de ce mois, le Préfet du Lot a l'honneur d'informer MM. les Électeurs, que le scrutin pour la nomination de deux sénateurs s'ouvrira à l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, salle des séances du conseil général, le dimanche 5 janvier 1879, à huit heures du matin.

Chaque Électeur recevra à domicile une lettre de convocation qui lui tiendra lieu de carte électorale.

Fait à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, le 27 décembre 1878.

Le Préfet du Lot,
Henri FRESNE.

Nous recevons de M. Pagès Dupont la lettre suivante :

Paris, 2 janvier 1879.

Mon cher monsieur Layton,

La coalition des partis qui combattent MM. Roques et Delord est à mon égard en veine de mensonge et d'oubli.

Après les faux rapports et la fausse dépêche insérés dans le *Courrier du Lot*, voici venir le *Limousin et Quercy* qui commet, je ne dis pas un faux, mais une erreur matérielle qui lui sert de prétexte pour m'invectiver... dans neuf colonnes.

Je laisse, bien entendu, les injures de côté, et je me borne à rappeler au *Limousin et Quercy* que la République étant devenue le gouvernement légal du pays, j'ai voté la Constitution, article par article.

En agissant ainsi, je me suis trouvé en assez bonne compagnie, notamment avec M. le duc de Broglie et soixante membres de la droite modérée et du centre droit.

Il y a seulement entre plusieurs d'entr'eux et moi cette différence, que je n'ai jamais conspiré et que je ne conspire pas pour le renversement du pacte gouvernemental à l'établissement duquel j'ai concouru, et qui ne cesse d'être, aux yeux de l'immense majorité conservatrice du corps électoral, une œuvre de conciliation, d'abnégation patriotique et d'apaisement.

Agréé, etc...

A. PAGÈS DUPOURT.

BONAPARTISTES, ATTENTION !!!

Écoutez votre organe dévoué, le *Courrier du Lot* :

« Chacun peut se rendre compte bien clairement de la situation. Voter pour la candidature de M. Depeyre, c'est laisser conquérir votre département par l'influence la plus antipathique aux sentiments du pays.

« Or, les titres de M. Depeyre aux suffrages des électeurs du Lot, quels sont-ils ? Nous les avons examinés. Ils sont nuls. Pense-t-on que nos populations soient d'humeur à payer les dettes de la fusion royaliste ?

« M. Depeyre a eu la franchise de nous avertir qu'il serait, au Sénat, ce qu'il a été dans l'Assemblée nationale, c'est-à-dire royaliste et ennemi de l'Empire. En cas de révision, nous saurions donc ce qu'il serait. » (29 janv. 1876).

* * *

LÉGITIMISTES, GARDE A VOUS !!!

RÉSOLUTION PATRIOTIQUE

D'UN MAIRE DE CAMPAGNE.

Un sous-préfet recevait, l'autre jour, la visite d'un maire de gros village, propriétaire aisé, influent et fort honnête homme, qui n'a pas déposé l'écharpe municipale depuis 1848, sauf une interruption de quelques mois après le 4 septembre. Ce maire est délégué de sa commune. On traita je ne sais quelle affaire municipale. Le sous-préfet, qui estime, avec raison, que l'administration républicaine doit à ses adversaires la justice mais rien de plus, fut poli et froid. Il ne tenait pas plus que de raison à obliger un des agents les plus actifs de la candidature officielle en octobre 1877. La question, néanmoins, fut réglée à la satisfaction du maire de V..., ce qu'il demandait étant équitable. Le sous-préfet se levait pour clore l'audience, quand le maire lui dit :

« Vous me considérez, sans doute, Monsieur le sous-préfet, comme un ennemi du gouvernement. »

« Je vous sais impérialiste, monsieur le maire, mais je ne traite pas en ennemis, vous le savez, ceux qui pensent autrement que moi, tant qu'ils se renferment dans les limites légales. »

« ! Je ne me plains pas ! C'est une confidence que j'éprouve le besoin de vous faire : J'ai été l'adversaire ardent de votre parti ; j'ai voté contre vous dans toutes les élections. Eh bien ! cette fois, je vais voter avec vous. »

Le sous-préfet, dit un mot et fit un geste pour décliner la confiance. Mais le maire continua :

« N'ayez aucun scrupule à m'écouter. Ce que je vous dis, je l'ai déjà dit à nos deux sénateurs. J'ai joué franc jeu toute ma vie. J'ai servi fidèlement l'empire, et ce n'est pas ma faute si, au lieu de restaurer le prince impérial, le suffrage universel a consacré la République. On vous a dit avec quel zèle j'avais soutenu, l'an dernier, le candidat du maréchal de Mac-Mahon. Il m'en coûte, assurément, de rompre avec des hommes qui ont eu mon concours dévoué. Mais je suis avant tout un homme d'ordre, d'autorité et de gouvernement. C'est ma nature, et, au fond, ma véritable opinion politique. Je n'aimerais pas servir un gouvernement faible, incertain et désordonné ; mais, maintenant que j'ai vu le gouvernement républicain à l'œuvre, que je constate combien il est solide, capable de bien faire et totalement appuyé sur la volonté du pays, je m'y rallie.

« Je suis un vrai conservateur qui n'admet pas l'opposition systématique. Je n'aimais pas l'empereur quand il est arrivé : je n'ai pas approuvé son coup d'Etat. Mais quand il a été réellement acclamé par la nation, et qu'il a été le vrai chef d'un gouvernement régulier, je lui ai obéi avec dévouement.

« Je fais de même pour la République, et bien plus volontiers, car elle est pacifique, libérale et conservatrice. »

Un honorable compatriote, très-aimé et très-estimé, M. Chastagné, vient de mourir subitement. Il était depuis longues années secrétaire de la Mairie de Cahors, toujours disposé à rendre service ; très-versé dans les questions d'administration communale.

Une foule d'amis assistait hier aux obsèques du regretté défunt.

M. le Ministre des Beaux-Arts a accordé à la ville de Cahors pour son musée le tableau d'Henri Eugène Delacroix. *Les anges rebelles* qui a été médaillé au Salon de 1876, et a figuré à l'Exposition Universelle de 1878, et la Statue de M. Icard, *Gilliatt, vainqueur de la Pieuvre*.

M. Trentesaux a été installé, le 31 décembre, dans les fonctions de Receveur particulier des finances de l'arrondissement de Gourdon, en remplacement de M. de Boysson, qui a reçu une autre destination. M. Trentesaux est, nous assure-t-on, le compatriote et l'ami de M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

Le général Lecointe.

On a publié d'une façon inexacte les états de service du nouveau commandant du 17^e corps. En voici le résumé officiel :

Le général Lecointe, né à Evreux le 12 juillet 1817, entre à Saint-Cyr en 1837 et en sort le 1^{er} octobre 1839 comme sous-lieutenant au 10^e léger. Lieutenant au corps le 9 octobre 1842, il est nommé capitaine au 18^e de ligne le 29 avril 1848, adjudant-major le 30 juin 1854. Le 10 août de la même année, il est promu au choix, major au 23 léger; mais il n'occupe ces fonctions que six mois. Le 1^{er} janvier 1855, il est envoyé au 98^e de ligne, où il échange, le 2 février, les fonctions administratives contre celles de chef de bataillon. Pour aller en Crimée, il passe, le 8 septembre 1855, au 10^e de ligne; la croix de chevalier lui est accordée à ce régiment le 2 juin 1856.

En rentrant en France, le commandant Lecointe est placé le 11 mars 1857 au 23^e de ligne, avec lequel il va deux ans en Algérie. La guerre d'Italie a lieu; il s'y distingue, et le 4 juin à Magenta, il reçoit un coup de feu au bras droit. Nommé le 18 juin lieutenant colonel au 1^{er} zouaves, il ne fait que passer nominativement dans ce régiment et est envoyé au 75^e de ligne, dont il devient colonel le 12 août 1864, en vertu d'une désignation annulée au 97^e.

Après dix ans de grade de chevalier, le colonel Lecointe reçoit le 20 décembre 1866 la croix d'officier de la Légion d'honneur. Noté bientôt comme un des meilleurs colonels de l'armée, on l'appelle à la tête du 2^e grenadiers, le 2 août 1869. C'est avec cet héroïque régiment qu'il part pour l'armée du Rhin, et c'est en le conduisant au feu le 16 août 1870, qu'il a l'honneur de verser une seconde fois son sang pour son pays. Grièvement blessé à la jambe il parvient à traverser la ligne allemande et gagne le département du Nord.

A peine remis de sa blessure, il se met à la disposition du gouvernement de la Défense nationale, qu'il le 14 novembre 1870, lui accorde enfin les étoiles du généralat.

Dès le 16, il est chargé du commandement de la 1^{re} brigade de la 2^e division d'infanterie du 17^e corps. Mais le général Bourbaki le conserve pour l'organisation des forces qu'il réunit à Lille. Son successeur, le général Faidherbe, qui apprécie ses qualités, ne tarda pas à lui confier le 22^e corps. Promu divisionnaire à titre auxiliaire le 25 décembre 1870, il est nommé à titre définitif, pour services rendus devant l'ennemi, le 23 janvier 1871.

Le général Lecointe consacre à l'étude et aux enseignements de la campagne l'année 1872. Maintenu divisionnaire par la commission de révision des grades, mais reporté à la date du 16 sept. 1871, il attend le moment d'exercer des fonctions actives. Dès le 13 juin 1873, il est désigné comme inspecteur général du 1^{er} arrondissement d'infanterie, et le 18 octobre de la même année, il est appelé à la tête de la 1^{re} division. C'est dans ce commandement qu'il reçoit, le 21 avril 1874, la croix de commandeur de la légion d'honneur, et qu'après avoir dirigé d'une manière remarquable les manœuvres de sa division il a mérité d'être chargé du 17^e corps d'armée à Toulouse.

Nous recevons de M. Darius Rauzières, pharmacien à Montcuq, la lettre suivante :

Montcuq, le 1^{er} janvier.

Un faux bruit circule et comme il m'est préjudiciable, je viens le démentir.

Une cliente m'a demandé hier, 31 décembre 1878, si j'avais vendu ma pharmacie, ajoutant qu'on le lui avait tellement affirmé, que si elle avait été malade, elle aurait envoyé prendre les médicaments autre part.

Je prévient donc ma nombreuse clientèle que ma pharmacie n'est pas à vendre, et que je continuerai toujours à m'attirer la confiance de mes clients en leur livrant, des remèdes irréprochables.

Quant à ceux qui se cachent dans l'ombre pour agir méchamment, je leur conseille de se réconcilier avec leur conscience.

Le docteur Tachard ne quitte pas non plus Montcuq.

Avis donc à sa nombreuse clientèle qui a déjà su apprécier le talent de ce médecin très-instruit.

Agréez, l'expression de mes sentiments respectueux.

DARIUS RAUZIÈRES.

Théâtre de Cahors
Spectacle de samedi 4 janvier 1879.
Le Lion Amoureux
Pièce en 5 actes de Ponsard de l'Académie française.

Le Chalet
Opéra comique en un acte.
* * *

Spectacle de Dimanche, 5 Janvier 1879.
MARCEAU
ou les Enfants de la République,
Drame en 5 actes.
Rideau à 7 3/4.

L'Annuaire du Lot est en préparation, et paraîtra à l'époque ordinaire avec les derniers renseignements. Tout le volume, c'est-à-dire plus de 400 pages, est consacré au département du Lot. C'est l'Annuaire officiel. Nous engageons les commerçants et industriels qui voudraient faire recommander leurs maisons à nous adresser leurs annonces d'ici fin décembre.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 28 au 4 janvier.

Naissances.
Mouly, François, à Toulousque.
Lacoste, Jeanne, Coin de Lastié.
Lajoinie, François, rue Clément Marot.
Montgniral, Eugène, Citadelle.
Fournié, Marie, rue Valentré.
Brunet, Gustave, Boulevard-Nord.
Lozza, Olinde, rue de la Liberté.

Mariages.
Maurin Gabrielle, et Daynard Emilie.
Roufflé Louis, et Buges Pétronille.
Besombes Jean Pierre, et Bès Marie.

Décès.
Lancien, Jeanne, 56 ans, rue Nationale.
Borreau, Pétronille, 84 ans, rue St-James.
Lizée, Edouard, 6 ans Boulevard-Nord.
Moussat, Anne, 24 ans, rue Mascontou.
Dajeau, Marie, 53 ans, rue Jean XXII.
Chastanié, Edouard, avocat secrétaire en chef de la Mairie 71 ans, Boulevard Sud.

AVIS. — Le sieur Lacarrière (Sylvain), domicilié à St-Germain a l'honneur de prévenir le Public, qu'à dater du jour de la publication du présent numéro du *Journal du Lot*, il ne paiera pas les dettes que pourrait faire son épouse Lavergne (Mélanie). Il prie, en conséquence, les personnes auxquelles Mélanie Lavergne s'adresserait pour emprunter soit marchandises, soit argent, de lui refuser, restant bien entendu que rien ne serait payé.

AVIS. — Le sieur Calvet (Michel David), propriétaire à Duravel a l'honneur de prévenir le Public, qu'à dater du jour de la publication du présent numéro du *Journal du Lot*, il ne paiera pas les dettes que pourrait faire son épouse Adeline Lascazes. Il prie, en conséquence, les personnes auxquelles Adeline Lascazes s'adresserait pour emprunter soit marchandises, soit argent, de lui refuser, restant bien entendu que rien ne serait payé.

AUDOUARD,
Ex-professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris,

Chirurgien-Dentiste du Lycée de Cahors.
Sera du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Sud, Maison CARAYON, à Cahors.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

Pour la chronique locale, A. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES
(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Les réceptions officielles.
Mercredi matin, le président de la République, entouré de ses ministres et de sa mai-

son militaire, a reçu, à Versailles, les présidents et les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés et les autorités de Seine-et-Oise dans l'ordre indiqué au *Journal officiel*. Un escadron de cavalerie précédait et suivait les voitures du Sénat et celles de la Chambre des députés.

Une compagnie de gendarmerie mobile faisait la haie dans la cour de l'hôtel de la présidence. Des détachements des divers corps composant la garnison de Versailles rendaient les honneurs militaires dans la cour du château. Les présidents de l'une et l'autre Chambre ont adressé une courte allocution à M. le président de la République, dans laquelle ils l'ont prié d'agréer l'expression des sentiments des grands corps de l'Etat au nom desquels ils parlaient.

Le Président de la République les a remerciés et a exprimé les vœux qu'il formait pour la prospérité de la France. Le président de la République, accompagné des ministres et de son entourage militaire, est allé ensuite, escorté militairement, suivant l'usage, rendre aux présidents de chacune des Chambres, la visite qu'il venait de recevoir d'eux. Il a été reçu dans les grands salons de la présidence du Sénat et dans ceux de la présidence de la Chambre avec le cérémonial dû au chef de l'état.

Il s'est entretenu quelques instants avec les membres des bureaux des Chambres. Les présidents de chacune des Chambres ont reçu ensuite le personnel administratif attaché au Sénat et à la Chambre des députés, et ont saisi cette occasion pour exprimer aux divers services leur satisfaction pour la façon dont sont remplies les délicates fonctions qui leur sont confiées.

Un grand nombre de sénateurs et de députés appartenant à toutes les nuances politiques, sont allés s'inscrire chez le président de la République et chez les présidents des chambres.

M. Dufaure rédige un programme gouvernemental pour la rentrée et un projet de Message présidentiel. On annonce la création de sous-secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, à la guerre et à la marine.

La progression que nous avons constatée chaque mois dans le rendement des impôts et des revenus indirects s'est maintenue pendant le mois de novembre, dont les résultats viennent d'être publiés.

Ces divers impôts ont donné 6,686,000 francs de plus que les prévisions budgétaires.

Qu'on juge, d'après cela, de la sincérité des déclarations de la presse venimeuse.

Bourse de Paris

Cours du 4 Janvier.

Rente 3 p. %	76.67
— 3 p. % amortissable	80.00
— 4 1/2 p. %	107.75
— 5 p. %	119.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 3 Janv.	CLOTURE précédente
Banque de France	3.125 »	3.125 »
Crédit foncier	815 »	815 »
Orléans-ACTIONS	1.166 25	1.166 25
Orléans-Obligations	363 »	363 »
Suez	727 50	726 25
Italien 5 %	76 70	76 35

VENTE
Sur Saisie Exécution.

Il sera procédé, demain dimanche, cinq janvier, et jours suivants et utiles, à neuf heures du matin, dans la commune de Cahors, sur la place du marché de cette ville, par le ministère de Balitrand, huissier à Cahors, à la vente de meubles et effets consistant en graisse, table, lit, matelas, couette, lit d'enfant, couverture, draps de lit, chemises, nappes, serviettes, autres linges de table et de toilette, bas, vêtements, lingerie, etc., etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant sous peine de folle enchère, et de plus, chaque adjudicataire sera tenu de verser entre les mains de l'officier ministériel procédant à la vente, un décime en plus du prix de l'enchère.

Cahors, le 4 janvier 1879.

BALITRAND.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, avoué-licencié, près le tribunal civil de Cahors.

EXTRAIT

d'une demande en séparation de biens.

En vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors, en date du deux janvier courant, et par exploit de Contou, huissier, en date du trois du même mois de janvier, la dame Rose Espérie Billard, sans profession épouse du sieur Pierre Couailhac, tonnelier, habitante et domiciliée avec lui de la commune de Rouffiac, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens.

Elle a constitué M^e Scipion Delbreil pour son avoué près ledit tribunal.

Fait à Cahors, le quatre janvier mil huit cent soixante-dix-neuf.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

REVUE BRITANNIQUE

Sommaire de la livraison de décembre.

Littérature étrangère. — *Poésie orientale.* — La poésie des nations Turques.
Hygiène. — *Dépravations sociales.* — Les buveurs d'éther.
Autobiographie et Correspondance. — Mémoires de Lady Osborne.
Souvenirs de voyages. — Tanger.
Miscellanées. — *Nouvelles.* — Nature morte. Histoire d'un tableau.
Contes. — *Légendes.* — Contes populaires scandinaves, par X. Marmier.
Biographie. — Edison l'inventeur. — Pensées diverses. — Poésie : la Suisse en hiver. — Chronique scientifique.

Correspondance de la *Revue Britannique.*

Correspondance d'Allemagne. — Une situation tendue. — Les écrivains en plattdeutsch. — La mission Eckerg, de M^{le} Junghans. — *Le royaume du beau*, par le docteur Eye. — Le dernier opéra d'Abert.

Correspondance d'Orient. — Condamnation de Soliman-Bacha. — Khérédine-Pacha. — Inextricable situation financière. — Osman-Ghazi. — Question religieuse en Bosnie. — Révélations de Kossuth. — Résurrection de l'Europe occidentale. — Kaboul, Hérat et la question des voies de communication terrestre. — Mortalité en Russie. — Encore le docteur Schlieman.

Correspondance d'Italie. — Attentat contre le roi et attentats dans les provinces. — Les haines de classes, Galantuomini et Braccianti. — Exécrable position du paysan italien. — Avidité des nouvelles couches sociales. — Les clubs italiens et leur composition. — Explosion des idées républicaines. — Les linottes révolutionnaires.

Correspondance de Londres. — Fièvre parlementaire. — Diminution de la fortune publique. — La manifestation des agriculteurs en grève. — La tache du soleil. — Exposition des bestiaux. — Souscription pour les réfugiés de l'île Pitcairn; la nostalgie des rochers. — Grand match de pédétisme. — Un romancier de sport. — Les livres de Noël.

Chronique et Bulletin bibliographique. — Les duels politiques. — L'étiquette du coup de pistolet. — Les futures élections sénatoriales. — Le budget au Sénat. — M. Bocher et M. Léon Say. — Origine des contes populaires. — Un perroquet qui écoute. — Trois capitales. — Livres d'étrennes. — La maison Hachette. — Livres nouveaux. — Théâtres, concerts et conférences.

Revue de France.

Sommaire de la livraison du 1^{er} janvier.

La statue de M. de Montceaux, par M. Duranty.
La cour de Rome et les empereurs d'Allemagne. — Innocent III et Othon de Brunswick, par M. Félix Rocquain.
Perspectives politiques, par M. Dupont-White.
Le comte de Broglie et la diplomatie secrète de Louis XIV, par M***.
Un Roman d'hier (suite), par M. Henry Liesse.
Les Théâtres. — *Galathée.* — *La Question de l'Opéra.* — *Audition des Envois des Prix de Rome*, par M. Albert de Lasalle.
Les sciences physiologiques et médicales, par M. Ferdinand Delaunay.
Chronique de la Ferme et du Château, par M. de Cherville.
La quinzaine politique (intérieur), par Louis Joly. — (extérieur), par Ch. Hubin.
Notices bibliographiques.

Bureaux, 13-15, quai Voltaire, Paris.

PÂTISSERIE CONFISERIE

LUTZY

43, rue de la Liberté, à Cahors, 43.

Le sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de l'An ou trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits confits, Choccolats variés, Marrons glacés, grand choix de Carton-nages riches, Vins fins et Liqueurs, Fromages glacés pour repas et Glaces pour soirées.

J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurlu et Hautin, Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapeliers, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SENELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 4 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.	40 fr.	L'Abeille.	150 fr.
La Merveilleuse.	50	La machine-Bijou.	170
La Nec-plus-ultra.	90	La véritable Silencieuse.	225
La Productive.	90	L'Active.	225



MACHINES

SYSTÈME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



Etablissement Horticole

A côté de l'Evêché, à Cahors (Lot).

Le Sieur VINCENS,

Pépiniériste-Horticulteur

Préviat sa nombreuse clientèle qu'il a disponible pour l'année 1878 et 1879, un Grand Assortiment d'Arbres Fruitières, d'Ornements et d'Agréments, Plantes de serres et de pleine terre, Graines potagères et fourragères, Oignons à fleurs, de provenance hollandaise, le tout en très beaux sujets et belles variétés à de bonnes conditions.

Il se charge, comme par le passé de toutes sortes de tracée et plantations.

Etablissement visible tous les jours.

Entrée libre.

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Horation des vins de table

ditte essence bordelaise pour l'amélioration

LIQUEUR VINÉUSE

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

Prix : 1 fr. 25

Les plus puissants spécifiques des

maux de dents carillés

PHÉNOLINE DULAC

Expédié contre 1 fr. timbres-poste

pharmacie LACOMBE, à Cahors

Seul dépôt général,

Guérison radicale des cors aux pieds

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Pharmacie Centrale de Cahors ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharmacie Centrale, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison.

Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la Pharmacie Centrale, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères. L'Elixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. — Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures ventrières, Irrigateurs, Clyso-pompes, Biberons, articles d'alimentation. Bouts de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la pho-

tographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

ROZIÈRES

PÂTISSIER, CONFISEUR, GLACIER

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à l'occasion du jour de l'An, on trouvera chez lui, provenant des meilleures Maisons, un grand assortiment de Bonbons fins, Marrons glacés, Fruits confits, Chocolats variés, Vins fins, Liqueurs, etc., etc.

FROMAGES GLACÉS ET GLACES.

Bonbons Camargo, nouveautés du jour.

CHACUN CHEZ SOI peut très facilement et rapidement ARGENTER, d'une façon durable, tout objet en cuivre, bronze, etc., RÉARGENTER le Ruolz et le Plaqué usé, avec le Blanc d'argent pur, de M. MARTY, 9, rue Saint-Hilaire, à Toulouse

La boîte avec instruction, 4 fr. 50 c.; la demi-boîte, 2 fr. 50 c.; le quart de boîte, 1 fr. 50. (Envoi franco contre timbres-postes.)

Se trouve à Cahors, chez M. SOULIE, doreur.

DOUCÈDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

VIENT DE PARAÎTRE

Un Livre utile et indispensable à tous, le

GRAND ANNUAIRE-ALMANACH ILLUSTRÉ

POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT

ET TOUTE LA FRANCE

ANNÉE 1879

APERÇU DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VOLUME :

MATIÈRES D'INTÉRÊT LOCAL

LE DÉPARTEMENT DU LOT AVANT 1789, (Notice) par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental.

AUTORITÉS ÉLECTIVES : Sénateurs, Députés, Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissements.

ADMINISTRATIONS PRÉFECTORALE ET SOUS-PRÉFECTORALES : Préfets, Sous-Préfets, Secrétaire général, Conseillers de préfecture et personnel.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE : Noms des Magistrats, des Juges de paix, Greffiers, et Huissiers.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

ADMINISTRATIONS : Contributions directes et indirectes; Enregistrement et Domaines; Ponts et Chaussées, Navigation, Routes, Chemins vicinaux, Chemins de fer.

AUTORITÉS religieuses et militaires.

ADMINISTRATION des Postes et Télégraphes, Lycée, Collèges, Assistance publique, Tabacs, Ferme-Ecole, Monuments historiques.

LISTE DES COMMUNES : Maires, Adjoint, Curés Instituteurs, Bureaux de poste, Population.

FOIRES ET MARCHÉS. — ANNONCES

ADMINISTRATIONS CIVILE, MILITAIRE ET RELIGIEUSE DE LA FRANCE

Gouvernement. — Lois constitutionnelles, — Ministères, Noms et adresses des Sénateurs, Députés, Conseillers d'État, Maîtres des Requêtes, etc., — Cours de Cassation, — Cour des Comptes, — Cours d'appel, Tableaux des départements de la France, comprenant : Chefs lieux, Population totale, noms des Députés, nombre de Communes, noms des Préfets. Préfecture de la Seine, Mairies de Paris et Préfecture de police, — Direction générale des Postes et des Télégraphes, Tarif postal, — Banque de France et Succursales, — Cultes, Beaux-Arts, Institut de France, Académies, — Gouvernement militaire de Paris, Corps d'armée, — Arrondissements maritimes, Colonies.

GRAND ROMAN INÉDIT

LA DEMOISELLE DU PAVEUR

PAR RAOUL DE NAVERY

Prix de l'Annuaire : 1 fr. — Par la poste : 1 fr. 25.

En vente chez l'Éditeur GIRMA, Libraire à Cahors

Et chez tous les LIBRAIRES du département.

MATIÈRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CALENDRIER : Prévision du temps.

CULTURE ET EPHÉMÉRIDES.

TABLEAU des Poids, des Mesures et des Monnaies de France.

LES DEVOIRS DES MAIRES PENDANT L'ANNÉE.

CONSEILS POUR LA SANTÉ (Recettes utiles), Éducation des Enfants, Anecdotes, Nécrologie, Inventions et Découvertes, Revue politique et littéraire de l'année, Exposition universelle de 1878.

ORIGINE ET STATISTIQUE DU GLOBE (ancien continent) Europe : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Norvège, Suisse, Turquie, Afrique, Égypte, Asie, Empire Ottoman, Perse, Empire Chinois, Japon, Sibérie, Judée et Indo-Chine.

AMÉRIQUE DU NORD (nouveau continent) : Canada, États-Unis, Mexique, Amérique Centrale, Antilles.

AMÉRIQUE DU SUD : Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Chili, Patagonie, Confédération Argentine, Uruguay, Paraguay.

BRÉSIL : Guyanes, Vénézuëla, Continent Austral, Océanie, Malaisie, Australasie, Polynésie.